

Emmanuel CRAMETZ
Société Un Âne En Ardennes
Lieu-dit « Le Ménil »
08150 VAUX-VILLAINES
Gsm: 06 19 09 29 97

PIECES DANGEL 63
Jean-François ROCHET
Lieu-dit « Jeux »
63700 BUXIERES S/ MONTAIGUT

objet: 2ème relance de demande de facture - suite à une 1ère relance en AR le 25/03/2018.

Courrier recommandé avec accusé de réception

Vaux-Villaine,
Le 10 avril 2018.

Monsieur,

En date du 27/11/2017 je me déplaçais en vos locaux pour effectuer l'achat du boîte de vitesse rapport 15/74 pour un Peugeot Boxer Dangel de 2009.

Aussi, une fois l'achat effectué, vous m'aviez précisé ne pas avoir de système d'impression informatique au sein de votre atelier, et que vous alliez m'envoyer la facture de la boîte de vitesse ci-dessus précisée par mail.

À ce jour, malgré plusieurs relances, je n'ai toujours rien reçu.

Je vous rappelle que l'édition d'une facture entre professionnels est une obligation légale: Tout manquement à l'obligation de facturation entre professionnels est passible d'une amende pénale de 75 000 €, cette amende pouvant être portée à 50 % de la somme facturée ou de celle qui aurait dû être facturée, et d'un redressement fiscal (de 50 % du montant de la transaction).

Merci de me transmettre dans les meilleurs délais une facture reprenant les données de la BV ci-dessus, ainsi que le montant TTC de la vente, soit 1500€ pour rappel.

Sans retour de votre part sous huitaine, une action judiciaire à votre encontre sera exercée.



Emmanuel CRAMETZ